



Assemblée générale

Distr. générale
7 août 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de l'application du Nouveau programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Suivi de l'application du Nouveau programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 18 de la résolution [73/239](#) de l'Assemblée générale, fait le point sur l'application de la résolution et donne un aperçu des activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) depuis la publication du rapport du Secrétaire général sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ([A/73/307](#)).

Le Secrétaire général résume les activités entreprises par ONU-Habitat aux niveaux mondial, régional, national et infranational, présente un aperçu thématique et régional des quatre sous-programmes d'ONU-Habitat et des questions intersectorielles qui l'intéressent, et rend compte de la mise en place de la nouvelle structure de gouvernance, y compris l'Assemblée d'ONU-Habitat et le Conseil exécutif d'ONU-Habitat, conformément à la résolution [73/239](#) de l'Assemblée générale.

* [A/75/150](#).



I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 18 de la résolution [73/239](#) de l'Assemblée générale, fait le point sur l'application de cette résolution et donne un aperçu des activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) depuis la publication du rapport du Secrétaire général sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ([A/73/307](#)).

2. Sous la conduite de la Directrice exécutive d'ONU-Habitat, Maimunah Mohd Sharif, le Programme a mis en œuvre les principaux éléments de la résolution [73/239](#), en organisant avec succès la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, trois sessions du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, huit sessions du Bureau du Conseil et une session du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat. En 2020, il a commencé à appliquer son plan stratégique pour la période 2020-2023, en veillant à aligner son mandat principal sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 par la promotion d'un développement urbain durable visant à éradiquer la pauvreté, à réduire les inégalités, à créer la prospérité, à faire progresser l'action climatique, à prévenir les crises urbaines et à favoriser le relèvement après ces crises. ONU-Habitat a contribué à la réforme du système des Nations Unies pour le développement en collaborant avec le Bureau de la coordination du développement afin d'aider les coordonnateurs résidents à promouvoir l'urbanisation durable et à adapter les objectifs de développement durable au contexte local. ONU-Habitat a également mis en place un système de rapports financiers transparent et a appliqué des mesures d'austérité de manière temporaire pour combler son déficit. L'introduction d'un processus de gestion du changement et une restructuration ont abouti à la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle en 2020.

II. Nouvelle structure de gouvernance et travaux de l'Assemblée d'ONU-Habitat, du Conseil exécutif et du Comité des représentants permanents

A. Aperçu général de la nouvelle structure de gouvernance

3. Le 20 décembre 2018, l'Assemblée générale, dans sa résolution [73/239](#), a décidé de dissoudre le Conseil d'administration d'ONU-Habitat et de le remplacer par l'Assemblée d'ONU-Habitat, à composition universelle. Dans cette résolution, l'Assemblée a accueilli avec satisfaction les travaux du Groupe de travail à composition non limitée créé par le Président du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat conformément à la résolution [72/226](#) de l'Assemblée et a approuvé ses conclusions et recommandations concernant le changement de la structure de gouvernance d'ONU-Habitat. La résolution prévoyait également que la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat se tiendrait en mai 2019, sur le fondement des travaux préparatoires déjà menés en vue de la vingt-septième session du Conseil d'administration. Elle prévoyait en outre qu'en 2019, après l'élection de ses membres par l'Assemblée d'ONU-Habitat, le Conseil exécutif tiendrait sa première session à Nairobi pendant trois jours. Enfin, l'Assemblée générale a demandé au Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat d'élaborer un projet de règlement intérieur de l'Assemblée d'ONU-Habitat, qui devrait être

achevé au plus tard en avril ou mai 2019, en vue de son adoption à la première session de l'Assemblée.

B. Assemblée d'ONU-Habitat

4. Au cours de la période considérée, les représentants de 124 États Membres, dont quatre chefs d'État et plusieurs ministres, ont participé à la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat qui s'est tenue à Nairobi du 27 au 31 mai 2019. L'Assemblée a élu le Mexique Président, l'Allemagne, le Ghana et la Pologne Vice-Présidents et la Chine Rapporteur. Elle a également élu 36 de ses membres au Conseil exécutif d'ONU-Habitat, a approuvé le règlement intérieur du Conseil et élu les membres du Bureau du Comité des représentants permanents. Par ailleurs, l'Assemblée a adopté le plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020-2023 (résolution 1.1) ainsi que des résolutions thématiques sur les Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs (résolution 1/2) ; le renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 1/3) ; la réalisation de l'égalité des sexes au moyen des travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains visant à favoriser le développement de villes et d'établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (résolution 1/4), ainsi que l'amélioration des liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains (résolution 1/5).

5. L'Assemblée d'ONU-Habitat a également adopté une déclaration ministérielle intitulée « L'innovation au service d'une meilleure qualité de vie dans les villes et les communautés : accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable » (HSP/HA.1/HLS.1) et des décisions sur le règlement intérieur de l'Assemblée (HSP/HA.1/HLS.2), sur le règlement intérieur du Conseil exécutif (HSP/HA.1/HLS.3) et sur les dispositions relatives à la transition vers la nouvelle structure de gouvernance d'ONU-Habitat (décision 1/3).

C. Conseil exécutif

6. Le Conseil exécutif d'ONU-Habitat a tenu sa réunion inaugurale à Nairobi le 30 mai 2019, en marge de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat. Il a adopté son règlement intérieur et élu son premier Bureau, dont les États-Unis d'Amérique occupent la Présidence, l'Argentine, la Chine et la Fédération de Russie les postes de Vice-Présidents et le Malawi, celui de Rapporteur. Le Conseil a repris sa première session les 19 et 20 novembre 2019 à Nairobi. Il a approuvé le programme de travail et le budget d'ONU-Habitat pour 2020 et a créé des groupes de travail spéciaux sur les méthodes de travail, sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives ainsi que sur la politique relative à la participation des parties prenantes. Le Conseil a adopté cinq décisions visant à assurer le suivi des mandats que l'Assemblée lui a transférés, ainsi que de ses propres mandats, concernant la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2014–2019 et du plan stratégique pour la période 2020–2023, et l'approbation du programme de travail et du budget pour 2020 (décision 2019/1) ; les questions financières, budgétaires et administratives du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (décision 2019/2) ; la mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris les résolutions et décisions de l'Assemblée d'ONU-Habitat (décision 2019/3) ; le plan

de travail du Conseil exécutif pour 2020 (décision 2019/4), et les méthodes de travail du Conseil (décision 2019/5).

7. À ce jour, le Bureau s'est réuni six fois en 2020 en vue de préparer les sessions de 2020 du Conseil exécutif, qui ont été reportées en raison de la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19). Le 29 juin 2020, le Conseil a tenu sa première session de l'année en ligne, au cours de laquelle les participants ont notamment examiné les questions financières, budgétaires et administratives d'ONU-Habitat, le programme de travail et le budget d'ONU-Habitat pour 2020 ainsi que les progrès réalisés dans l'application des résolutions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat. Le Conseil a suspendu cette session et l'a reprise le 30 juillet, date à laquelle les membres du nouveau Bureau ont été élus par acclamation pour la période 2020/21.

D. Comité des représentants permanents

8. Le Comité des représentants permanents, qui faisait auparavant office d'organe intersessions du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, a tenu ses soixante-dixième, soixante et onzième et soixante-douzième réunions le 20 septembre 2018, le 6 décembre 2018 et le 10 avril 2019, respectivement. Au cours de la période considérée, le Comité a suivi l'application des résolutions du Conseil et du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014-2019 et a examiné le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan stratégique pour l'année 2018. Conformément à la résolution 73/239 de l'Assemblée générale, le Comité a mené des travaux préparatoires en vue de la tenue de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, en élaborant notamment les projets de règlement intérieur de l'Assemblée et du Conseil exécutif ainsi que plusieurs projets de résolution et de décision pour examen par l'Assemblée. Le Comité s'est également penché sur le projet de plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2023 en vue d'un examen plus approfondi par l'Assemblée. Après leur élection par l'Assemblée, les membres du Bureau du Comité se sont réunis le 1^{er} octobre 2019 pour entamer les préparatifs de la réunion de haut niveau du Comité qui se tiendra en juin 2021 et sera consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique.

III. Point de la situation financière

9. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a amélioré sa situation afin d'attirer des financements. S'appuyant sur les réformes en matière de gouvernance, la Directrice exécutive a instauré des mesures d'austérité, introduit de la transparence dans les rapports financiers, demandé la réalisation d'audits indépendants et obtenu des fonds de la part de donateurs norvégiens et suédois pour financer la transition. Ces mesures ont permis à ONU-Habitat de mener à leur terme 600 projets qui étaient en suspens depuis 2015, de combler son déficit de 5,5 millions de dollars et de regagner peu à peu la confiance des États Membres. ONU-Habitat a également mené un processus de changement et adopté une nouvelle structure organisationnelle afin de mettre en œuvre son plan stratégique pour la période 2020-2023. En collaboration avec le système des Nations Unies, le Programme a renforcé son rôle de référent de la coordination de la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes à l'échelle de ce système et de référent de la réalisation de la dimension urbaine des objectifs de développement durable. Par ailleurs, la Directrice exécutive a pris contact avec les autorités de diverses régions pour leur demander de soutenir ONU-Habitat. Cette initiative est toujours en cours car les autorités concernées ont tardé à revenir vers ONU-Habitat. Si ces mesures n'ont pas encore permis au Programme de répondre à ses besoins en matière de revenus, elles ont néanmoins permis de remplir certaines des conditions nécessaires pour attirer de nouveaux financements.

10. ONU-Habitat a continué d'être fortement sollicité pour apporter son appui aux programmes de pays ou fournir des services et produits normatifs. En 2019, les ressources du compte spécial de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, après déduction des remboursements des donateurs, s'élevaient à 26,9 millions de dollars, tandis que les ressources nettes mobilisées au titre des programmes régionaux et nationaux (coopération technique) atteignaient 113,5 millions de dollars. Les dépenses du compte spécial s'élevaient à 39 millions de dollars, tandis que les dépenses au titre des programmes régionaux et nationaux (coopération technique) représentaient 115,3 millions de dollars. En juillet 2020, les contributions nettes préaffectées à des programmes particuliers atteignaient 65,2 millions de dollars, ce qui indique que l'aide d'ONU-Habitat continue d'être sollicitée en matière de programmes urbains.

11. Bien qu'en 2019, les contributions volontaires non préaffectées aient augmenté de plus de 40 %, passant de 3,7 à 5,2 millions de dollars, et que cinq nouveaux États aient versé des contributions volontaires non préaffectées au compte général de la Fondation pour l'habitat et les établissements humains, les besoins de financement dans ce domaine sont toujours aussi grands. Le montant de 5,2 millions de dollars ne couvrait pas l'ensemble des dépenses de fonctionnement du fonds non préaffecté de la Fondation, et deux États, dont un nouveau, ont fourni 63,1 % des ressources. Dans une décision du 29 juin 2020, le Conseil exécutif a limité les contributions non préaffectées de la Fondation à 10 millions de dollars, un montant inférieur de 47,1 % au montant autorisé pour 2020, à savoir 18,9 millions de dollars. Les contributions reçues jusqu'en juillet 2020 de la part de 10 États s'élevaient à 1,2 million de dollars, soit 6,3 % du montant autorisé de 18,9 millions de dollars. ONU-Habitat a prévu qu'en 2020, il recevrait quelque 4,9 millions de dollars de contributions volontaires non préaffectées, ce qui représenterait 25,9 % du budget approuvé pour 2020 et 94,2 % des ressources en 2019.

IV. Activités menées au niveau mondial

A. Réalisations des programmes mondiaux

12. Au cours de la période considérée, les outils de transformation et les supports de connaissances d'ONU-Habitat ont renforcé la capacité des États Membres à progresser dans le domaine de l'urbanisation durable ainsi qu'à établir des normes et des pratiques internationales à l'intention de la communauté mondiale.

13. La note d'orientation du Secrétaire général sur l'Organisation des Nations Unies et la terre et les conflits, qui a été approuvée par le Comité exécutif créé par le Secrétaire général et a été élaborée par ONU-Habitat et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, en collaboration avec les agences des Nations Unies agissant dans les domaines du développement, des affaires humanitaires et du maintien de la paix, a contribué à renforcer l'approche adoptée en matière de conflits fonciers.

14. La base de données d'ONU-Habitat sur le droit urbain mondial (Urban Lex) a permis à 24 000 utilisateurs d'avoir accès aux législations urbaines et de réaliser une analyse comparative dans ce domaine. À sa dixième réunion, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a approuvé l'utilisation de la politique urbaine nationale en tant qu'indicateur, l'indicateur 11.a.1, relatif à la cible 11.1 des objectifs de développement durable. En 2019, ONU-Habitat a produit deux documents d'orientation, *How to Formulate a National Urban Policy : a Practical Guide* et *National Urban Policy : a Guiding Framework*, afin d'appuyer les États Membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique urbaine nationale.

15. ONU-Habitat a publié les *Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale*, qui constituent la principale référence au niveau mondial dans ce domaine. La résolution 1/5 de l'Assemblée d'ONU-Habitat sur le renforcement des liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains a permis d'accélérer les efforts des États Membres visant à intensifier leurs activités. ONU-Habitat a également publié *Participatory Incremental Planning Toolbox : a Toolbox to Support Local Governments in Developing Countries to Implement the New Urban Agenda and the Sustainable Development Goals* afin de fournir des directives sur la planification dans les contextes de capacités limitées. Le nouvel outil d'évaluation des projets relatifs aux objectifs de développement durable a permis aux villes d'évaluer leurs instruments de planification au regard des principes de planification durable. ONU-Habitat a également mis au point des outils pour aider les autorités locales et nationales à accroître leurs efforts en vue d'atteindre la cible 11.7 des objectifs de développement durable, qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. La Directrice exécutive d'ONU-Habitat a assumé un rôle de chef de file au Conseil politique de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie afin de contribuer à la mise en œuvre efficace du Nouveau programme pour les villes dans les 10 000 villes membres de la Convention.

16. ONU-Habitat a lancé une base de données mondiale sur les finances des collectivités municipales afin de fournir des informations permettant de réaliser une analyse comparative des budgets municipaux et des données démographiques de 94 villes. Le Programme a également achevé la première version de l'outil d'évaluation rapide des recettes propres, qui aide les collectivités locales à déceler les problèmes existant dans leur système de recettes propres. Par ailleurs, 61 villes ont mis en œuvre des programmes liés à l'espace public, à la gouvernance, aux moyens de subsistance et à la consolidation de la paix, en faveur de l'épanouissement de la jeunesse urbaine.

17. En 2019, l'Alliance mondiale des partenariats d'entreprises de distribution d'eau a renforcé les capacités des services d'eau au profit de plus d'un million d'utilisateurs. En outre, en août 2020, 169 villes participaient à la campagne mondiale « Waste Wise Cities » qui appelle à prendre des mesures urgentes en matière de gestion des déchets solides, 109 villes l'ayant rejointe en 2019.

18. ONU-Habitat a élaboré des outils pour étendre les connaissances sur la prévention du sans-abrisme, dans la perspective du droit à un logement adéquat, et sur le logement des migrants dans le cadre du projet Migration ville-à-ville en Méditerranée. Il a également développé l'application mobile « Sherpa » pour aider les parties prenantes à évaluer les modèles de logement qui intègrent des considérations sociales, économiques et environnementales. En juillet 2020, 42 pays avaient établi des profils de logement afin de concevoir des politiques de logement fondées sur des données probantes et soucieuses de n'exclure personne.

19. Face à la pandémie de COVID-19, ONU-Habitat élabore un guide intitulé « Building back better through green and resilient basic services in a post-pandemic world » ; l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié *Integrating Health in Urban and Territorial Planning: a Sourcebook* ; une série de webinaires sur les liens entre les zones urbaines et les zones rurales se sont tenus dans le contexte de la COVID-19, et des déclarations politiques ont été faites sur l'interdiction des expulsions pendant la pandémie.

20. ONU-Habitat a démontré, dans le cadre de ses programmes mondiaux, que les activités normatives et opérationnelles ont des effets plus importants lorsque des partenariats multipartites soutiennent le développement d'outils et la mise en œuvre de projets, et que les partenariats favorisent l'apprentissage intersectoriel, l'appropriation au niveau local et l'émergence d'idées nouvelles. C'est aussi vrai pour

le Réseau mondial des instruments fonciers et le programme national de politique urbaine que pour le programme participatif d'amélioration des taudis, l'Observatoire urbain mondial ou le programme mondial sur les espaces publics.

21. Pour appuyer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, l'adaptation des éléments des objectifs de développement durable qui concernent les villes au contexte local et le suivi des cibles et des indicateurs liés aux villes, ONU-Habitat a diffusé des lignes directrices sur la collecte, l'analyse et le suivi des données. Il a aidé 90 pays à suivre et à décomposer les données urbaines, y compris les données relatives aux indicateurs de genre, afin de guider l'élaboration des politiques et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Il a également organisé 18 ateliers, auxquels ont participé 1 000 personnes au total, sur l'amélioration des modalités d'application des recommandations internationales liées aux statistiques sur les établissements humains au niveau local.

22. ONU-Habitat a développé une approche progressive s'agissant de la conception des rapports sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, en s'appuyant sur le cadre mondial de suivi des objectifs de développement durable et sur d'autres initiatives menées par le Département des affaires économiques et sociales. Cette approche consiste à créer des plates-formes de données inclusives et à renforcer les partenariats avec d'autres entités du système des Nations Unies, en vue de suivre un échantillon représentatif des villes d'un pays de telle sorte que les progrès puissent être enregistrés au niveau national en limitant le biais de sélection.

23. Par l'intermédiaire de son Observatoire urbain mondial, ONU-Habitat a mené un dialogue interinstitutionnel sur l'élaboration d'un cadre d'indicateurs correspondant aux indicateurs des cibles pertinentes des objectifs de développement durable et conforme aux lignes directrices relatives à l'établissement des rapports sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. ONU-Habitat a conçu le modèle d'observatoire urbain pour la collecte et l'analyse de données urbaines en partenariat avec les villes et a fourni des conseils aux États sur la création d'observatoires urbains. Le réseau mondial d'observatoires urbains ainsi créé facilite la collecte et l'agrégation des données au niveau local et la comparaison des données aux niveaux national et régional. Il contribue à la collecte de données sur la COVID-19 dans les villes.

24. ONU-Habitat a également mis au point l'Initiative pour la prospérité des villes, un cadre mondial grâce auquel les États Membres suivent les éléments du Programme 2030 qui concernent les villes. ONU-Habitat a utilisé l'Initiative pour la prospérité des villes pour observer les performances des villes dans le monde entier au regard d'un ensemble d'indicateurs de base permettant de suivre, entre autres aspects, l'inclusion, les infrastructures, l'environnement, la productivité, le logement, l'eau, l'assainissement, l'accès à Internet et la participation citoyenne à la planification urbaine. En consultation avec les organismes et les partenaires des Nations Unies, ONU-Habitat a renforcé l'Initiative pour veiller à ce qu'elle rende suffisamment compte de l'autonomisation des femmes, de la participation des jeunes et des droits humains.

B. Plaidoyer au niveau mondial

Forum urbain mondial

25. Le Forum urbain mondial, créé par l'Assemblée générale dans ses résolutions [56/205](#) et [56/206](#) et organisé par ONU-Habitat tous les deux ans depuis 2002, est la première conférence mondiale sur les villes et l'urbanisation durable. La dixième session du Forum, axée sur les villes porteuses d'opportunités :

lier la culture et l'innovation, s'est tenue à Abou Dhabi du 8 au 13 février 2020. Le Forum est une conférence participative et non législative des Nations Unies. Quelque 13 000 participants venus de 169 pays y ont assisté en 2020, dont plus de 1 000 représentaient 43 des pays les moins avancés.

26. Le Forum a tenu lieu d'instance de collaboration multipartite pour les participants. Plus de 500 événements ont été organisés, contribuant à la sensibilisation à l'urbanisation durable, à la production de connaissances collectives, aux échanges sur les solutions innovantes et à l'approfondissement de la coopération entre les différents acteurs. C'est la première fois que le monde arabe accueillait le Forum et ce fût l'occasion de présenter les réalisations de la région, qui représente un centre mondial d'innovation et d'échanges culturels dans la mesure où la ville d'Abou Dhabi abrite plus de 190 nationalités.

27. La session a abouti aux actions déclarées d'Abou Dhabi, un recueil d'engagements élaboré en consultation avec les parties prenantes sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes visant à accélérer l'accomplissement de progrès dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11. ONU-Habitat présentera le rapport final de la session à son Conseil exécutif en octobre 2020. La ville de Katowice, en Pologne, accueillera la onzième édition du Forum, en 2022.

Forums urbains nationaux

28. Conformément aux paragraphes 41 et 92 du Nouveau Programme pour les villes, les forums urbains nationaux sont des lieux d'échanges multipartites créés au niveau national pour débattre de la politique de développement urbain durable et promouvoir une large participation à la prise de décision. Ils veillent à la coordination des contributions nationales au Nouveau Programme pour les villes et à la mise en œuvre effective de celui-ci afin d'accélérer la réalisation du Programme 2030. En 2018 et 2019, 20 pays représentant toutes les régions ont organisé des forums urbains nationaux pour suivre les progrès accomplis et prendre des engagements en matière de développement urbain national, tout en mettant en œuvre des solutions au niveau local et en coopérant avec des partenaires pour transformer les villes. Les résultats de ces forums ont été présentés à la dixième session du Forum urbain mondial.

Plate-forme du Programme pour les villes

29. En 2019, ONU-Habitat a mis au point la plate-forme du Programme pour les villes pour permettre aux États Membres et aux acteurs locaux et non étatiques de suivre les progrès accomplis dans l'application du Nouveau Programme pour les villes. La plate-forme en ligne regroupe les données de la plate-forme de mise en œuvre de Quito conçue pour la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), la base de données des 5 000 meilleures pratiques du Prix international de Dubaï des meilleures réalisations pour l'amélioration du cadre de vie, et les meilleures pratiques mondiales du Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine et du programme Global Best Practice mis en place dans le cadre de l'exposition universelle de 2020 à Dubaï.

30. La plate-forme rassemble des rapports nationaux sur les progrès réalisés dans l'application du Nouveau Programme pour les villes et sur la mise en œuvre des éléments des objectifs de développement durable qui concernent les villes. Elle suit les engagements concrets qui ont été pris à l'occasion du Forum urbain mondial et des forums urbains régionaux et nationaux et permet de partager les données et les pratiques relatives aux aspects urbains. En plus de faciliter la communication d'informations dans le cadre du rapport quadriennal sur les progrès réalisés dans

l'application du Nouveau Programme pour les villes en 2022, elle contribue à la mise en œuvre de la stratégie du système des Nations Unies en faveur du développement urbain durable et alimente la plate-forme de connaissances des Nations Unies en matière de développement durable. La plate-forme vise à établir un lien entre les sessions biennales du Forum urbain mondial et à faciliter les travaux préparatoires en vue de la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, qui se tiendra en 2023.

Célébration de la Journée mondiale de l'habitat et de la Journée mondiale des villes

31. ONU-Habitat a choisi pour thème de la Journée mondiale de l'habitat 2018 « La gestion municipale des déchets solides », en mettant l'accent sur la nécessité de repenser la gestion des déchets et d'inciter les villes à rejoindre la campagne « Waste Wise Cities ». Le Kenya a organisé la célébration mondiale de la Journée mondiale de l'habitat 2018 au siège d'ONU-Habitat, à Nairobi, le 1er octobre 2018. Le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, a remis le Prix d'honneur d'ONU-Habitat à cinq lauréats pour leur contribution à l'urbanisation durable.

32. Lors de la Journée mondiale de l'habitat 2019 célébrée le 7 octobre 2019 sur le thème des technologies de pointe comme outils innovants de transformation des déchets en richesse, les méthodes innovantes permettant de transformer les déchets en ressources grâce aux nouvelles technologies ont été mises en avant. Les participants ont échangé sur les solutions en matière de gestion des déchets et sur les innovations sociales favorisant le développement durable. Lors de cet événement, qui a eu lieu au Musée national d'anthropologie de Mexico, des tables rondes ont notamment été organisées sur l'économie circulaire, la migration et l'économie informelle.

33. ONU-Habitat a choisi pour thème de la Journée mondiale des villes 2018 « Construire des villes durables et résilientes », et plus précisément la réduction des risques et la prévention des catastrophes naturelles susceptibles de se produire. La célébration mondiale de la Journée mondiale des villes 2018 a eu lieu à Liverpool (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) le 31 octobre 2018, et des liaisons en direct ont été établies avec Glasgow (Royaume-Uni) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris. Les ateliers organisés en amont de l'événement se sont concentrés sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la résilience. La célébration mondiale de la Journée mondiale des villes 2018 a été l'occasion de présenter le rapport annuel 2018 du *Manuel de Shanghai*, un guide du développement urbain durable au XXI^e siècle, en présence de journalistes chinois. Les manifestations organisées à Liverpool comprenaient également une exposition sur la Chine.

34. La Journée mondiale des villes 2019, qui s'est tenue le 31 octobre 2019, a été organisée sur le thème « Changer le monde : innovations et vie meilleure pour les générations futures », en accordant une attention particulière à la sensibilisation aux innovations permettant d'améliorer la vie des citoyens. Les discussions ont mis en évidence l'importance de l'innovation numérique pour la fourniture de services urbains, des technologies de pointe pour une planification inclusive et le potentiel des énergies renouvelables. Pour la première fois, la célébration mondiale de la Journée mondiale des villes 2019 a été organisée en Fédération de Russie, dans la ville d'Ekaterinbourg, qui a accueilli des participants venus de 40 pays. Des duplex ont été organisés avec Bilbao (Espagne), Istra (région de Moscou) et Paris. Parmi les ateliers qui ont précédé la manifestation, une séance a été organisée par les jeunes ambassadeurs des objectifs de développement durable en Fédération de Russie.

Campagne urbaine mondiale

35. La Campagne urbaine mondiale a continué à associer les partenaires d'ONU-Habitat en organisant une nouvelle série de Campus urbains, qui a attiré plus de 12 000 personnes venues du monde entier pour participer à 51 événements. Les activités étaient axées sur l'élaboration de plans d'action visant à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. ONU-Habitat a également lancé une série de webinaires d'apprentissage en direct, de mai à juillet 2020, dans le cadre du plan de riposte à la COVID-19 d'ONU-Habitat. Au cours des 40 webinaires organisés, plus de 2 000 participants ont formulé des recommandations sur l'urbanisme, le logement, les services urbains, l'emploi et la mobilité.

C. Autres activités de partenariat

36. En mai 2019, en amont de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, ONU-Habitat a organisé un forum mondial des parties prenantes permettant à celles-ci de définir leur rôle dans la promotion de l'innovation au service des villes et des collectivités durables et de renforcer la collaboration avec ONU-Habitat concernant la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Au cours de la période considérée, la Directrice exécutive a également créé un groupe consultatif sur la participation des parties prenantes, venant compléter les initiatives visant à rendre la communication et la collaboration entre les parties prenantes plus efficace.

37. Les parties prenantes d'ONU-Habitat ont organisé des assemblées constitutives en amont de la dixième session du Forum urbain mondial et ont participé, durant la session, à des manifestations thématiques visant à promouvoir la collaboration entre les différentes parties prenantes afin de réaliser le Programme 2030. Lors de cette session, ONU-Habitat a également lancé la plate-forme d'investissement des villes, à laquelle plus de 1 000 acteurs privés ont participé. La plate-forme a attiré plus de 20 institutions financières depuis son lancement.

38. ONU-Habitat a animé des ateliers visant à donner aux parties prenantes les moyens de mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, en réunissant des statisticiens, des organisations regroupant des citoyens ordinaires, des professionnels et des représentants du monde universitaire. ONU-Habitat a également renforcé sa coopération avec les autorités locales en collaborant avec les Cités et Gouvernements locaux unis et les commissions régionales, ainsi qu'avec les villes, directement, pour promouvoir les examens locaux volontaires.

39. En janvier 2020, la stratégie de partenariat d'ONU-Habitat pour la période 2020-2023 a été soumise à l'examen des États membres. Elle comprend des orientations sur l'établissement de partenariats et la manière d'en tirer le meilleur parti, sur l'approfondissement des opportunités de collaboration stratégique et sur la création de plates-formes dédiées à la mise en place de partenariats et à la mobilisation des ressources pour faire avancer les travaux d'ONU-Habitat.

V. Résultats aux niveaux régional, national et infranational à l'appui de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

A. Coopération avec les commissions régionales et les mécanismes de collaboration régionale

40. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a renforcé sa coopération avec les cinq commissions régionales, en utilisant les mécanismes de collaboration de l'architecture régionale émergente de l'Organisation et en les alignant sur les conférences ministérielles régionales sur le logement et le développement urbain. Les commissions, ainsi que les représentants régionaux des entités des Nations Unies, jouent un rôle essentiel dans l'établissement d'un dialogue avec les États Membres et les autres acteurs urbains dans chaque région, et contribuent ainsi à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable.

41. ONU-Habitat et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont organisé la septième session du Forum urbain Asie-Pacifique, qui s'est tenue à Penang, en Malaisie, en octobre 2019 et a été marquée par la présentation d'un rapport intitulé « *The Future of Asian and Pacific Cities 2019 : Transformative Pathways towards Sustainable Urban Development* ». La session a vu le lancement d'un dispositif d'appui technique destiné aux villes et aux partenaires régionaux ainsi que de l'Académie des maires d'Asie-Pacifique, en collaboration avec les Cités et Gouvernements locaux unis. Autre fait marquant, le cinquième Forum urbain du Pacifique a été organisé à Fidji, en juillet 2019, par ONU-Habitat, la CESAP, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Forum des administrations locales du Commonwealth. Les États participant au Forum ont convenu d'ancrer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes de la région Pacifique dans l'architecture du développement régional. ONU-Habitat a apporté son concours à la coalition thématique sur la mobilité humaine et l'urbanisation dans la région Asie-Pacifique en compilant des enquêtes d'évaluation rapide en vue de l'élaboration du recueil intitulé « COVID-19 in focus », et a soutenu la coopération du système des Nations Unies avec les maires et les responsables locaux de la région.

42. En 2018, ONU-Habitat et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ont organisé des ateliers régionaux sur les indicateurs relatifs à la gouvernance foncière, aux établissements informels et aux établissements humains. En 2019, ils ont mis en place un dialogue régional sur les politiques urbaines nationales avec des représentants de la Jordanie, du Liban, du Soudan, de la Tunisie et de l'État de Palestine. En octobre 2019, ONU-Habitat a participé au Forum ministériel de la région arabe pour le logement et le développement urbain, au cours duquel il a rendu public le rapport *Local Climate Action in the Arab Region : Lessons Learned and Way Forward*. Sous la direction de la CESAO, ONU-Habitat a contribué à la rédaction de l'*Arab Sustainable Development Report 2020* et du *Situation Report on International Migration in the Arab Region 2019*. Il a également renforcé la capacité des administrations locales à mettre en œuvre et à superviser les plans de riposte économique à la COVID-19. ONU-Habitat a été un membre actif de la plateforme de collaboration de la région arabe en dirigeant, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la coalition thématique sur l'urbanisation afin d'intégrer le développement urbain durable en tant qu'accélérateur de la réalisation des objectifs de développement durable. ONU-Habitat a en outre participé à des coalitions thématiques sur le genre, l'environnement et le changement climatique, la jeunesse et la migration, et il compte parmi les

membres du groupe de travail sur les données qui participe à l'effort du centre de connaissances régional.

43. En juin 2018, ONU-Habitat et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont organisé, à Kampala, une réunion ministérielle africaine sur le cadre régional harmonisé de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. À la dixième session du Forum urbain mondial, ils ont animé une réunion ministérielle africaine visant à planifier le Sommet Afrique-France 2020 pour les villes et territoires durables et à donner un nouvel élan au Forum ministériel africain sur le logement et le développement urbain. En décembre 2018, ONU-Habitat a fourni un appui technique à l'Union africaine dans le cadre de la huitième réunion du Bureau du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, organisée à Addis-Abeba, et a élaboré un plan d'action pour ce Comité en mai 2020. Il a également apporté son soutien à une réunion technique du comité directeur de l'Union africaine consacrée à la loi type sur les valeurs et principes relatifs au logement, aux établissements humains durables et au développement urbain qui s'est tenue à Bujumbura en avril 2019. À la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19, ONU-Habitat, la CEA, le Fonds d'équipement des Nations Unies, la Banque africaine de développement, les Cités et Gouvernements locaux unis et la Société pour l'habitat et le logement en Afrique (Shelter Afrique) ont élaboré un rapport analytique et un webinaire intitulés « La COVID-19 dans les villes africaines : Impacts, ripostes et recommandations politiques », ont entamé la production du rapport de la région africaine sur l'application du Nouveau Programme pour les villes et ont soutenu les efforts fournis par les villes africaines pour entreprendre des examens locaux volontaires. ONU-Habitat est un membre actif du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en Afrique et il participe, en collaboration avec l'OMS, à la coalition thématique africaine sur la numérisation, les technologies et l'innovation.

44. ONU-Habitat et la Commission économique pour l'Europe (CEE) ont élaboré une monographie consacrée au logement et à l'aménagement du territoire au Bélarus, des politiques fondées sur des données probantes en matière de logement et de développement urbain durables en Europe, ainsi qu'une méthodologie relative à la collecte de données sur le logement et le développement urbain en Albanie, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ukraine. Ils ont promu l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » dans le cadre du Nouveau Programme pour les villes au Bélarus, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Monténégro, ainsi que les plans de relance face à la COVID-19 auprès des administrations locales du Kazakhstan. En collaboration avec le Comité de développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique pour l'Europe (CEE), ONU-Habitat a organisé une table ronde sur l'objectif de développement durable n° 11 ainsi que les travaux préparatoires du Forum des maires 2020, qui doit se tenir en octobre 2020. ONU-Habitat a participé, avec la CEE et d'autres entités des Nations Unies, à la plate-forme de collaboration régionale, prenant en considération la question de l'urbanisation dans les coalitions thématiques européennes sur le changement climatique et l'environnement, les données et le suivi, le genre, la migration et le relèvement socio-économique après la pandémie de COVID-19, et établissant des liens entre les pôles de connaissances régionaux et la plate-forme du Programme pour les villes.

45. ONU-Habitat et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont élaboré un plan d'action régional concernant la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, organisé la conférence des villes à Santiago ainsi que le Forum pour le développement urbain durable. Avec l'Alliance des villes, l'Union interaméricaine pour le logement et Habitat for Humanity International, ils se sont également employés à faire connaître le centre des professionnels du logement

urbain. ONU-Habitat a défendu, auprès de l'alliance des réseaux de municipalités Smart LATAM, la prise en considération du Nouveau Programme pour les villes dans le concept de « villes intelligentes » afin de donner un nouveau souffle aux biens publics. En collaboration avec l'Assemblée générale des ministres et des hauts responsables chargés du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes, ONU-Habitat a prôné l'utilisation d'instruments de politique urbaine pour relancer l'économie après la pandémie. Il a organisé de nouvelles manifestations régionales avec des associations de collectivités locales, telles que le Réseau des villes du MERCOSUR et la Fédération latino-américaine des villes, des municipalités et des associations municipales, afin de favoriser l'adoption d'une analyse multidimensionnelle de la réalisation des objectifs de développement durable dans les villes. L'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ONU-Habitat ont apporté leur soutien à l'élaboration, par le Système d'intégration de l'Amérique centrale, d'un plan de résilience post-COVID-19. Par ailleurs, ONU-Habitat a soutenu des coalitions thématiques sur la mobilité humaine (migration et villes) et la protection sociale (établissements informels), et il a créé une plate-forme urbaine régionale, dans le cadre de la plate-forme régionale de gestion des connaissances au service des objectifs de développement durable, afin de promouvoir la prochaine génération de politiques urbaines nationales.

B. Activités normatives et opérationnelles aux niveaux régional, national et infranational

46. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a plaidé en faveur du concept de continuum des droits fonciers, qui a influencé les politiques foncières nationales en République démocratique du Congo, au Népal, en Ouganda et en Zambie. Le Réseau mondial des instruments fonciers a réduit les expulsions forcées et amélioré la sécurité foncière en travaillant avec les habitants des taudis, les organisations qui les représentent et les collectivités locales pour recenser les 300 000 ménages vivant dans des établissements informels au Kenya, en Namibie, aux Philippines et en Ouganda. Les données collectées sur les conditions d'installation ont permis aux habitants et aux autorités locales de mettre en place des politiques autres que celle des expulsions forcées, d'adopter un régime foncier et d'élaborer des plans de développement par quartier. L'Iran (République islamique d') et le Lesotho ont entrepris des réformes similaires de leur législation urbaine.

47. Dans le cadre du Programme pour des villes plus sûres et du Réseau mondial pour des villes plus sûres qui lui est associé, ONU-Habitat a collaboré avec les responsables de l'urbanisme afin de renforcer les capacités en matière de prévention de la criminalité urbaine et d'amélioration de la sécurité urbaine en Afrique du Sud, en Argentine, au Chili, au Kenya et au Mexique.

48. ONU-Habitat a fourni une assistance technique sur les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à la Bolivie (État plurinational de), au Cameroun, à la Colombie, à la Guinée, au Mozambique, au Nigéria, à l'Ouganda, à la République-Unie de Tanzanie, à la Zambie et à l'État de Palestine. Le Programme mondial « Villes futures » a permis de soutenir l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, le Nigéria, les Philippines, la Thaïlande, la Turquie et le Viet Nam dans leur planification au niveau des villes.

49. Dans le cadre du programme « Villes futures » en Arabie Saoudite, ONU-Habitat a travaillé avec 17 villes à la conception de centres urbains compacts, inclusifs et résilients. En Afghanistan, il a établi des partenariats avec des municipalités pour établir des registres fiscaux précis concernant le *safayi* (une taxe

municipale) sur la base d'enquêtes et de manuels fonciers. La Plate-forme africaine des villes propres a facilité le partage des connaissances entre les 65 villes de 35 pays africains qui y ont participé, et a promu la gestion des déchets auprès d'elles.

50. ONU-Habitat s'est associée au Burundi, au Kenya, à l'Ouganda, à la République-Unie de Tanzanie et au Rwanda afin de favoriser l'intégration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle des ressources dans les politiques nationales du logement, par l'élaboration de lignes directrices et la fourniture d'une assistance technique. Le Programme a soutenu l'Albanie, le Brésil, la Bulgarie, la Colombie, l'Équateur, la Géorgie, le Kirghizistan et l'Ukraine dans la mise en application d'un cadre visant à prévenir les expulsions forcées.

51. Le programme participatif d'amélioration des taudis a bénéficié d'un cofinancement direct destiné à améliorer les taudis existant dans les villes de plusieurs pays partenaires, dont l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Cameroun, le Cap-Vert, le Congo, la Gambie, Madagascar, le Mali, le Niger, et le Sénégal. Vingt pays ont modifié leur cadre politique et réglementaire afin de favoriser l'intégration de l'amélioration des taudis.

52. Fin 2019, 30 villes avaient utilisé l'outil permettant d'établir des profils de résilience des villes en vue de renforcer leur résilience face aux effets des différents risques auxquels elles sont exposées et du changement climatique. ONU-Habitat a aidé l'Afghanistan, l'Éthiopie, l'Iraq, le Liban, la Libye, le Myanmar, le Pakistan, les Philippines, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Sri Lanka, le Yémen et l'État de Palestine à se relever de catastrophes naturelles et de conflits prolongés. Il a eu recours à une approche intégrée sur le plan spatial pour relier différents secteurs, populations et structures dans l'environnement urbain, dans la ligne des initiatives humanitaires visant à intégrer des stratégies de développement durable.

53. En avril 2019, après le passage des cyclones Idai et Kenneth au Mozambique, ONU-Habitat a soutenu le Groupe des abris, faisant avancer la politique de reconstruction des zones urbaines pour qu'elle garantisse la mise en place de solutions d'hébergement plus durables que les abris temporaires.

54. En 2018, ONU-Habitat a lancé le Centre de résilience urbaine, une plate-forme destinée aux acteurs intervenant dans le domaine de la résilience urbaine. En tant que membre fondateur de l'Alliance mondiale pour les crises urbaines créée en 2019, ONU-Habitat a conçu des stratégies de réduction des crises urbaines et de relèvement et a élaboré, avec le Service conjoint pour le profilage des déplacés internes, des lignes directrices concernant l'établissement de profils urbains en vue d'améliorer les réponses apportées aux crises humanitaires. ONU-Habitat a également présidé la Collaboration de Medellín en faveur de la résilience urbaine et s'est employé, avec la Banque mondiale et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, à venir en aide à 4 000 villes, en consacrant 2 milliards de dollars par an à la stimulation d'une croissance urbaine résiliente et durable.

55. En 2019, en partenariat avec les Cités et Gouvernements locaux unis et la CEA, ONU-Habitat a lancé l'élaboration de l'édition 2020 du *World Cities Report* qui se penchera sur l'intérêt présenté par l'urbanisation durable. Un conseil consultatif composé de 12 organisations a examiné une première version du rapport, lequel devrait être rendu public à l'occasion de la Journée mondiale des villes 2020.

56. ONU-Habitat a fourni des services de conseil sur les politiques urbaines nationales au Bangladesh, à Kiribati, au Myanmar, aux Philippines, aux îles Salomon, au Sri Lanka et au Viet Nam. Tirant les leçons de cette expérience, il a élaboré des lignes directrices sur la prise en considération du changement climatique dans les politiques urbaines nationales. ONU-Habitat a soutenu l'Angola, le Cap-Vert, le

Cameroun, Madagascar, le Tchad et la Zambie dans la mise au point de politiques urbaines nationales et a aidé les États Membres à ébaucher des projets de politiques en Guinée, au Lesotho, au Mali, au Mozambique, au Nigéria, en République démocratique du Congo, au Sénégal et en Somalie. ONU-Habitat a contribué aux plans nationaux d'aménagement du territoire du Botswana et du Rwanda, à la politique relative aux établissements humains au Zimbabwe et au plan prospectif décennal de l'Éthiopie. Il a également facilité la mise en œuvre des politiques urbaines nationales en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Soudan et en Tunisie, assurant une gouvernance du développement urbain à plusieurs niveaux.

57. En agissant au niveau de la planification nationale et par le truchement des collectivités locales, ONU-Habitat a appuyé les efforts des gouvernements pour appliquer le Nouveau Programme pour les villes au Botswana, aux Comores, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Kenya (au niveau national et dans certains conseils locaux), en Mauritanie, en République centrafricaine, en Somalie, au Tchad et au Togo. Il a également soutenu les stratégies de mise en œuvre du Programme, dont une politique nationale en matière de logement, à Cuba. Au Costa Rica, en République dominicaine et à El Salvador, ONU-Habitat a prôné l'adoption de stratégies visant à mettre en œuvre le Programme au niveau infranational afin d'adapter les objectifs de développement durable aux contextes locaux.

58. ONU-Habitat a aidé les États Membres à renforcer l'urbanisation durable dans les situations de redressement et de reconstruction après un conflit. L'approche intégrée consistant à « reconstruire en mieux » a permis la réinstallation durable des personnes déplacées dans leur propre pays et des réfugiés. ONU-Habitat a réussi à rendre les villes plus sûres, plus propres et plus inclusives, démontrant les effets transformateurs des partenariats conclus avec les gouvernements ainsi que les acteurs locaux et non étatiques. Il a également aidé le gouvernement et les autorités locales, en Afghanistan, à formuler des politiques en matière d'urbanisme et de logement, à moderniser les établissements informels et à décentraliser l'administration publique. Par ailleurs, il a créé une plate-forme de données pour guider le gouvernement iraquien dans ses activités de reconstruction des zones libérées. En République arabe syrienne, ONU-Habitat a contribué au plan d'action en faveur du redressement des municipalités et a fourni des solutions durables aux villes pour faire face aux effets de la crise prolongée qu'elles traversent. Au Yémen, ONU-Habitat a répondu aux besoins des personnes déplacées dans leur propre pays en matière d'abris et d'hygiène à Aden, Al-Hudaydah et Sanaa.

C. Collaboration avec le système des Nations Unies pour le développement

59. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a facilité les efforts fournis par l'ensemble du système des Nations Unies pour suivre les progrès réalisés dans l'application du Nouveau Programme pour les villes et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11, et en rendre compte. En outre, il a coordonné le soutien apporté à l'échelle du système des Nations Unies aux États Membres pour mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes en vue d'accélérer la réalisation du Programme 2030. Il y est parvenu en tirant parti des réformes mises en place par le système des Nations Unies pour le développement aux niveaux mondial, régional et national et en assurant une meilleure coordination entre les activités de développement et les opérations de paix et humanitaires.

60. En 2019, ONU-Habitat a élaboré des lignes directrices concernant l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes afin d'améliorer la collaboration à l'échelle du système des Nations Unies et la

présentation de rapports mondiaux sur l'urbanisation durable, aidant les États Membres à rendre compte des progrès réalisés dans l'application du Nouveau programme et à entreprendre des examens nationaux volontaires. Dans la continuité de ces activités, ONU-Habitat a collaboré avec la Commission de statistique ainsi que le Département des affaires économiques et sociales et a établi des accords de coopération concernant les outils de diagnostic urbain avec les agences des Nations Unies, abordant des thèmes tels que les enfants en milieu urbain [avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)], la migration (avec l'Organisation internationale pour les migrations) et la gouvernance locale [avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)].

61. En juin 2018, lors d'une réunion du Conseil de direction, le Secrétaire général a affirmé que l'urbanisation était une tendance lourde nécessitant l'adoption d'une stratégie globale. En mai 2019, à la suite d'un processus interinstitutionnel du Comité de haut niveau sur les programmes coordonné par ONU-Habitat, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a approuvé la stratégie de développement urbain durable adoptée à l'échelle du système des Nations Unies. Cette stratégie fait du Nouveau Programme pour les villes un accélérateur du développement durable pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, créer de la prospérité, faire avancer l'action climatique et renforcer la résilience. Elle engage les entités des Nations Unies à s'acquitter de leur mission concernant les villes et à travailler ensemble pour aider les États Membres en ce qui concerne les données sur les villes, l'appui en matière de politiques, la participation des collectivités locales et les finances urbaines. Le Conseil des chefs de secrétariat a invité les organismes des Nations Unies à mettre en œuvre la stratégie de développement urbain durable dans le cadre des activités interinstitutionnelles menées aux niveaux mondial, régional et national.

62. Par l'intermédiaire d'équipes spéciales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, ONU-Habitat s'est employé à mettre en œuvre la stratégie adoptée à l'échelle du système des Nations Unies. Les représentants régionaux d'ONU-Habitat ont utilisé le potentiel des coalitions thématiques et inscrit les forums ministériels sur le logement, le développement urbain et les réseaux de villes dans les plates-formes de collaboration régionale. ONU-Habitat s'est employé, avec les coordonnateurs résidents, à fournir des données sur les villes destinées à être utilisées dans les analyses communes de pays et à établir des domaines prioritaires concernant les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Cela a permis de renforcer les projets en cours d'ONU-Habitat et d'élaborer des programmes urbains complets auxquels participent les équipes de pays des Nations Unies. Les organismes, les commissions et les coordonnateurs résidents des Nations Unies ont fait avancer l'urbanisation durable en contribuant aux travaux de l'Assemblée d'ONU-Habitat et à la dixième session du Forum urbain mondial, travaillant en réseau avec les collectivités locales, les entreprises, les populations et les Ministères du développement urbain.

63. En tant que membre du Comité permanent interorganisations, ONU-Habitat a soutenu le groupe des résultats sur la collaboration entre les organismes chargés de l'aide humanitaire et les organismes chargés du développement, ainsi que le groupe de référence sur le relèvement des défis humanitaires dans les zones urbaines. Le HCR et ONU-Habitat ont rapproché les interventions dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement urbain ; ainsi, le nouvel établissement de Kalobeyei, dans le nord du Kenya, rassemble réfugiés et population locale dans une optique de développement d'établissements humains n'excluant personne. En 2019, ces deux organismes se sont appuyés sur ce précédent pour orienter les programmes intégrés relatifs à l'installation de réfugiés dans le Nil occidental, en Ouganda, et à Cox's Bazar, au Bangladesh.

64. ONU-Habitat a poursuivi sa programmation en matière de reconstruction post-conflit avec l'appui de diverses entités du système des Nations Unies. L'UNESCO et ONU-Habitat ont encouragé l'utilisation d'outils de profilage des quartiers à Mossoul, en Iraq, pour analyser les dommages causés aux infrastructures et aux logements en vue de planifier le retour des résidents déplacés. Le profil ainsi créé de la ville de Mossoul a permis à la Coordinatrice des opérations humanitaires, aux entités des Nations Unies et aux banques de développement de remettre en état 3 500 logements et éléments de l'infrastructure de base endommagés.

65. La riposte des Nations Unies à la COVID-19 est peut-être la meilleure illustration de la coordination du système des Nations Unies en matière d'urbanisation. ONU-Habitat et l'OMS ont encouragé la prise de mesures sanitaires dans les établissements informels, par le recours à des outils de planification dans le domaine de la santé publique. ONU-Habitat et le Comité permanent interorganisations ont élaboré des lignes directrices concernant les mesures humanitaires appliquées dans les bidonvilles face à la COVID-19. ONU-Habitat a dirigé le volet « populations résilientes » du cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19. Le plan de riposte à la COVID-19 d'ONU-Habitat, mis en œuvre dans 13 pays, est fondé sur la coopération entre agences et comprend une note technique intérimaire sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène élaborée conjointement avec l'UNICEF. Poursuivant sur cette lancée, en juillet 2020, les Nations Unies ont rendu public un document d'orientation du Secrétaire général sur la COVID-19 en milieu urbain.

D. Questions intersectorielles

66. Le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014-2019 traite notamment de questions intersectorielles relatives à l'intégration du genre, à l'autonomisation des femmes, aux droits humains, au changement climatique et à la jeunesse. ONU-Habitat a examiné les interventions menées dans le cadre du Programme au regard des indicateurs liés à ces questions. Dans le plan stratégique adopté pour la période 2020-2023, ONU-Habitat consacre un sous-programme entier au changement climatique, regroupe les questions relatives au genre, à la jeunesse et aux droits humains, et prend en considération les personnes âgées et les personnes handicapées dans la section portant sur les droits humains et l'inclusion sociale.

Prise en considération des questions de genre et autonomisation des femmes

67. ONU-Habitat intègre les questions de genre dans toutes ses activités normatives et opérationnelles. En pratique, cela signifie que les femmes participent aux consultations et à la gouvernance, que des femmes sont choisies pour jouer le rôle de décideur et de partenaire de développement, et que le recrutement de femmes est encouragé au niveau local.

68. Auparavant, ONU-Habitat abordait les questions de genre par le truchement du Groupe consultatif sur les projets, un mécanisme consultatif entre pairs qui examinait toutes les propositions de projets, mais ce Groupe a été remplacé par le Comité d'examen des programmes. Depuis 2016, un système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes est appliqué à tous les projets, comme demandé dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, ce qui a conduit à des améliorations concernant l'autonomisation des femmes dans l'ensemble du portefeuille de projets. Par ailleurs, les divers domaines d'activité prennent en considération les besoins différents des femmes et des hommes. Ainsi, en 2018, ONU-Habitat a lancé, conjointement avec un partenaire, l'Initiative Flone pour des

infrastructures de transport tenant compte des questions de genre dans les villes africaines, une boîte à outils qui recense les meilleures pratiques en matière de genre et de transport urbain.

69. ONU-Habitat a facilité les activités de sensibilisation aux niveaux national, régional et mondial, notamment au Forum urbain mondial, au forum politique de haut niveau pour le développement durable et à la Commission de la condition de la femme. À la dixième session du Forum urbain mondial, le panel était composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes. En mai 2020, ONU-Habitat a convoqué, avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Groupe consultatif pour l'égalité des sexes, une réunion d'experts sur les villes soucieuses des questions de genre qui a abouti à la publication d'orientations sur l'élaboration des futurs programmes de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

Droits humains

70. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a appliqué une approche du développement fondée sur les droits de l'homme à l'ensemble de son portefeuille de programmes, examinant tous les projets présentés au Groupe consultatif sur les projets (remplacé par le Comité d'examen des programmes) en fonction de critères relatifs aux droits humains. En mai 2020, il a organisé une réunion d'experts sur les villes inclusives du point de vue des droits humains en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Plate-forme de Genève sur les droits humains. La réunion, qui a rassemblé des spécialistes des droits humains, a abouti à la publication de recommandations sur le renforcement des aspects du plan stratégique 2020-2023 qui concernent les droits humains et sur l'application des principes des droits humains dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Face à la COVID-19, ONU-Habitat a préconisé la protection des populations urbaines vulnérables, y compris les personnes exposées à un risque d'expulsion forcée violente, et l'exercice effectif du droit à un logement adéquat, conformément au droit à un niveau de vie suffisant.

Changement climatique

71. « Building the Climate Resilience of the Urban Poor » (Renforcer la résilience climatique des populations pauvres des villes) est une initiative cruciale dans le domaine du changement climatique. Mise au point par les gouvernements du Kenya et de la Turquie et soutenue par le Secrétariat des Nations Unies et ONU-Habitat, cette initiative était un axe de travail du Sommet Action Climat 2019 convoqué par le Secrétaire général. En septembre 2019, le Président du Kenya a lancé l'Initiative avec un groupe de 20 partenaires mondiaux pour accélérer l'adaptation au changement climatique. En 2020, ONU-Habitat a présenté le programme phare intitulé « RISE-UP: Resilient Settlements for the Urban Poor » (Des établissements humains résilients pour les populations pauvres des zones urbaines) à l'appui de cette initiative.

72. ONU-Habitat a aidé les Comores, Madagascar, le Malawi, la Mongolie, le Mozambique, le Pakistan, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam à obtenir un financement du Fonds pour l'adaptation afin de lutter contre les changements climatiques et de renforcer la résilience des populations vulnérables des villes en investissant dans des infrastructures adaptées à l'évolution du climat. En 2020, ONU-Habitat a appuyé l'élaboration de stratégies urbaines à faibles émissions en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Brésil, en Colombie, en Inde, en Indonésie, en République démocratique populaire lao et au Rwanda afin d'aider 30 villes à planifier un développement respectueux du climat. En collaboration avec l'Alliance pour le leadership dans le financement de l'action climatique en faveur des villes, ONU-Habitat a également promu l'investissement climatique dans les

établissements humains et formé 100 fonctionnaires de l'Arabie saoudite, du Koweït, de la République de Corée et des pays les moins avancés d'Asie du Sud-Est à l'adoption de mesures d'adaptation au changement climatique dans les villes.

73. En vue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra en 2021, ONU-Habitat a lancé un outil de planification permettant de renforcer les contributions déterminées au niveau national en agissant sur le climat des villes. Cet outil, qui a été mis au point avec une coalition de partenaires¹, éclaire les États Membres sur la manière de relever le niveau d'ambition de leurs engagements nationaux en matière de climat, en intégrant les établissements humains dans l'élaboration et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national.

Questions relatives aux enfants et aux jeunes

74. En 2018, ONU-Habitat a publié *Youth as Agents of Peace : Somalia*, la première étude de pays menée conjointement par les Nations Unies et la Banque mondiale appliquant les principes de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité. Ce rapport s'inspire de *Youth and the New Urban Agenda*, un rapport publié en 2016 visant à donner la priorité aux moyens de subsistance, à la gouvernance et à l'espace public, en mettant l'accent sur les jeunes issus d'établissements informels et/ou de pays en conflit, les jeunes lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexuels ainsi que les jeunes femmes.

75. En 2019, ONU-Habitat a étendu le programme relatif aux centres de ressources uniques pour la jeunesse à cinq nouvelles villes en Somalie. Créé en 2003, ce programme consiste à mettre en place un réseau d'espaces urbains sûrs et productifs dans les villes en conflit situées dans le nord du Kenya, en Somalie et dans le sud du Soudan, et rassemble 500 000 jeunes. En Somalie, il permet aux jeunes hommes et femmes d'acquérir des compétences dans les domaines de la construction, des technologies de l'information et de la communication et de l'entrepreneuriat afin de développer des moyens de subsistance durables. Durant la pandémie, ONU-Habitat a réorienté le programme de sorte qu'il serve de cadre aux interventions d'urgence face à la COVID-19 menées par les jeunes dans les établissements informels, ce qui a permis d'installer plus de 70 points de lavage des mains et d'information et de réaliser environ 1,5 million de lavages de mains supplémentaires.

Personnes âgées et personnes handicapées

76. Dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2020-2023, ONU-Habitat a fait des questions touchant les personnes handicapées et les personnes âgées un thème transversal, engageant les organisations à promouvoir des villes amies des aînés et ouvertes à tous. ONU-Habitat a tenu une série de réunions d'experts, organisées conjointement avec le HCDH, l'Union mondiale des aveugles, World Enabled et l'Assemblée générale des partenaires, entre autres, pour accroître l'importance accordée aux questions de handicap et faciliter l'inclusion des personnes

¹ Parmi ces partenaires, citons le Programme des Nations Unies pour le développement, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le PNUE, ARUP, le Groupe C40 des villes pionnières dans la lutte contre les changements climatiques, l'Agence allemande pour la coopération internationale, la Coalition pour la transition des villes, l'Agence de protection de l'environnement du Libéria, la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle, l'Institut mondial de la croissance verte, Go Green for Climate, la Commission éthiopienne de l'environnement, des forêts et du changement climatique, le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national, l'Université du Sud du Danemark et Les Gouvernements locaux pour le développement durable.

âgées dans la planification urbaine. En 2020, ONU-Habitat a signé un protocole d'accord avec l'Union mondiale des aveugles en vue de renforcer l'inclusion sociale des personnes handicapées dans les programmes mis en œuvre par ONU-Habitat et ses partenaires, ainsi que leur participation et l'accessibilité à ces programmes.

VI. Conclusions et recommandations

77. Le Nouveau Programme pour les villes est un accélérateur de la décennie d'actions en faveur des objectifs de développement durable qui revêt une importance cruciale. Le renforcement de la collaboration dans ce domaine au sein du système des Nations Unies est encourageant, en particulier l'approbation, en mai 2019, de la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies en faveur du développement urbain durable par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Il importe également de reconnaître le rôle central que jouent les collectivités locales dans le développement durable, comme en témoigne l'extraordinaire riposte des villes, particulièrement touchées par la COVID-19, à la pandémie. Les États sont invités à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes et à appuyer les domaines prioritaires clefs, tels que les données et l'analyse, la politique intégrée, le renforcement des capacités et les partenariats inclusifs, avec les gouvernements et les collectivités locales en particulier. L'action conjointe de tous les niveaux de gouvernement étant essentielle à la réalisation d'une urbanisation durable, la participation accrue des collectivités locales et régionales à la mise en œuvre du Programme est bienvenue. ONU-Habitat s'est engagé à appuyer les efforts fournis par les pays pour mettre en œuvre le Programme, en accordant une attention particulière aux politiques urbaines nationales, au dialogue entre les gouvernements et les collectivités locales, au renforcement des capacités en matière de planification urbaine, et à l'économie et aux finances urbaines.

78. Les initiatives des États Membres visant à soutenir le renforcement d'ONU-Habitat, notamment dans le cadre de la résolution de l'Assemblée générale [73/239](#) portant création de l'Assemblée et du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, sont appréciées. La participation de 124 pays à la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat a démontré la capacité de cet organe intergouvernemental à imprimer une orientation stratégique et à faire avancer la politique urbaine mondiale. Les trois premières sessions du Conseil ont montré que les États Membres ont un contrôle plus important sur ONU-Habitat, notamment en ce qui concerne les programmes de travail et les budgets. Outre les réformes institutionnelles approuvées par la Directrice exécutive, la structure de gouvernance renforcée a permis à ONU-Habitat de gagner en confiance, en transparence, en responsabilité, en efficacité et en efficience. En adoptant le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2023, l'Assemblée d'ONU-Habitat a systématiquement orienté les activités d'ONU-Habitat vers l'éradication de la pauvreté, la transformation économique, l'action climatique et la paix et la sécurité, qui sont des objectifs communs du Programme 2030. Avec le dernier plan stratégique, les activités d'ONU-Habitat deviennent également plus utiles et plus accessibles aux autres entités du système des Nations Unies, aux États Membres et aux acteurs locaux et non étatiques.

79. La coopération active des commissions régionales et d'autres entités des Nations Unies sur les questions d'urbanisation durable au sein de la nouvelle architecture régionale du système des Nations Unies est encourageante. Les plans d'action régionaux visant à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes, les coalitions thématiques sur le développement urbain durable, les centres

de connaissances qui comprennent des outils de diagnostic urbain et les forums ministériels régionaux sur le logement et le développement urbain sont des mécanismes efficaces qui permettent à ONU-Habitat d'intégrer le développement urbain durable au niveau national, en fournissant des conseils sur la mise en œuvre adaptés à la région concernée. Il est recommandé que le système des Nations Unies, les entités régionales et les États Membres continuent à soutenir ces mécanismes afin d'obtenir des résultats à grande échelle.

80. La Directrice exécutive a réussi à combler le déficit de 5,5 millions de dollars dont elle avait hérité en 2018, mais la situation financière d'ONU-Habitat reste préoccupante. Alors que les montants alloués à l'ensemble du portefeuille de projets de coopération technique d'ONU-Habitat financés par des contributions préaffectées sont restés stables (200 millions de dollars), ceux alloués à la mise au point d'outils, aux services consultatifs en matière de politiques et à l'appui à l'élaboration de programmes financés par des fonds d'affectation générale ont diminué pour atteindre moins de 4 millions de dollars. Le déséquilibre entre le financement réservé et le financement de base présente un défi à ONU-Habitat pour la poursuite du renforcement de sa structure organisationnelle. Cette situation et l'absence de fonds octroyés aux activités normatives de base compromettront la capacité du Programme à mettre en œuvre son plan stratégique. Par conséquent, les États Membres sont invités à contribuer financièrement, notamment par l'octroi de fonds non préaffectés, aux efforts d'ONU-Habitat pour promouvoir la collaboration sur les questions urbaines dans l'ensemble du système des Nations Unies.

81. L'utilisation efficace des ressources de base pour mobiliser les investissements publics et privés, nationaux et internationaux, dans les infrastructures urbaines et les services essentiels, est une question liée au financement. À cet égard, la plate-forme d'investissement des villes lancée à la dixième session du Forum urbain mondial, qui met en relation les investisseurs privés et les autorités municipales, est une innovation bienvenue, et les États Membres sont invités à l'utiliser aux niveaux national et municipal.

82. La dixième session du Forum urbain mondial, qui a attiré quelque 13 000 participants, a mis en évidence la capacité de cet organe non législatif à offrir des possibilités d'apprentissage et de développement des collectivités aux États, aux entreprises privées, aux collectivités locales, aux professionnels, aux organisations regroupant des citoyens ordinaires et aux représentants du monde universitaire. Les actions déclarées d'Abou Dhabi témoignent de la volonté de divers acteurs de mettre en œuvre le Nouveau programme pour les villes et les éléments du Programme 2030 qui concernent les villes. Il est noté avec satisfaction que les Émirats arabes unis accueillent la session, et que la Pologne se propose d'accueillir la onzième session, en 2022.